



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMISSION DEONTOLOGIE JOURNALISTES FTV : DES REGLES QUI S'IMPOSENT A TOUS, PARTOUT.

17 décembre 2020

Pour la direction : F.M. Lamouret (numérique), V. Giacomello (Info réseau F3), A. Rodaix (Dir. info OM), S. Guillin (FranceInfo), L. Guimier (Dir. de l'information), P. Golomer (Dir. des sports), C. Pasquet (Dir. de la conformité, de l'éthique et de la déontologie), C. Tortora (Dir. de la rédaction nationale), P. Doucet-Bon (Dir. délégué de l'information Red nat), C. Meriguet (Dir. de l'info numérique franceinfo), E. Margout (Dir. magazines de l'information).

Pour la CFDT : Yvonne Roehrig (F3 Alsace), Lai Temauri (Polynésie la 1^{ère})

DEC 2020

Déontologie journalistes : des sujets essentiels – en voici un résumé.

Sujets « Transverses »

- **Les journalistes candidats aux élections** : la direction va réécrire la note de janvier 2019, contestée par de nombreux journalistes candidats et OS, parce que limitant singulièrement le travail de ces journalistes candidats ou conjoints de candidat.
- **De nombreuses questions ont porté sur le journalisme de solution ou de construction** : de quoi parle-t-on ?

La direction en convient, il faut clarifier les termes.

Le journalisme de solution : une fois qu'on a évoqué un sujet, un problème, il semble normal de se poser la question des solutions.

Faut-il demander aux téléspectateurs de contribuer à l'éditorial ? FTV veut mettre en place une plateforme pour le JT de 13H de France 2, sur laquelle les citoyens pourront déposer des propositions de sujet. Et « on » viendra tourner des sujets, pour une rubrique plusieurs fois par semaine.

La direction de l'info précise : cela répondrait à une « forte demande de co-construction de la part des publics, avec des questions très légitimes. Nous nous dotons de « tuyaux » pour que les infos et initiatives arrivent aux rédactions. « Mais permettre au public de nous nourrir en sujets, ne signifie pas que ces sujets seront effectivement tous traités ».

... Très bien, mais si on n'avait pas coupé les rédactions de leurs sources – par exemple, en supprimant les standards dans les sites (le public ne sait plus comment nous joindre !), en écoutant et acceptant aussi les propositions de sujets faites par les journalistes plutôt que d'attendre que ces sujets ne soient traités par la PQR...

Peut-être que si on nous écoutait plus, nous aurions moins l'impression d'être coupés des « vrais gens ». Ce qui, en soi, est un constat dramatique.

Autre question : le journalisme de solution est-il du remplissage de JT, avec des sujets sans fond ? Des portraits en « no comment » et avec 3 questions, d'artisans, de libraires, de restaurateurs (...), au motif qu'actuellement, il faut soutenir l'économie locale ?

- **Les collaborations extérieures** : la direction n'exclue pas de réexaminer les collaborations extérieures des « stars » de FTV avec d'autres rédactions : pour qui travaillent-elle, et à quel rythme, la question doit-être posée.

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La direction confirme également que pour toute collaboration extérieure, même non rémunérée et sans lien avec FTV ou le métier de journaliste, une autorisation doit être demandée.

- **Les ITW présidentielles** : L'Elysée a-t-elle un droit de regard sur les questions ? La direction explique que pour la préparation de l'ITW, des thèmes sont évoqués avec les services de l'Elysée, mais les questions ne sont pas transmises. Avant et pendant l'ITW, les présentateurs sont accompagnés par les journalistes spécialistes en politique.
- **Le Dakar en Arabie Saoudite** : deux questionnements, l'un sur la sécurité des équipes, l'autre sur le traitement de la situation politique et sociale dans ce pays. La direction des sports dit assurer la sécurité des équipes en travaillant avec les autorités et l'organisateur.

Quant au reste... Les journalistes sportifs seront en Arabie saoudite pour traiter d'un événement sportif, et pas pour parler d'autre chose, cela dit, la direction assure que par ailleurs, des sujets sur l'Arabie saoudite sont régulièrement traités.

DEC 2020

- **Schéma national du maintien de l'ordre et art. 24 de la loi sécurité** : comment protéger les journalistes pendant et après une manifestation ?

La direction affirme que FTV s'oppose et va continuer à s'opposer à toute entrave à la liberté de travailler. Elle ne souhaite pas que les journalistes obtempèrent aux ordres de dispersion, ce sont les reporters et leur hiérarchie qui apprécient l'achèvement ou pas de la couverture d'un événement. La dispersion n'est pas la fin de la manif.

FTV refuse toute obligation d'accréditation, par principe, pour couvrir une manifestation. La direction de l'info est signataire de la lettre ouverte des rédactions.

- **Journalistes, charte des réseaux sociaux et charte de la téléphonie**: la charte des réseaux sociaux de 2011 précise que :
 - Un message d'un journaliste de FTV sur un réseau social est un message public
 - Une prise de position ne doit pas mettre en cause violemment FTV et ne doit pas engager sa rédaction
 - Un journaliste n'y publie rien qu'il n'aurait publié pour FTV.

Mais ce texte doit être toiletté pour TOUS les collaborateurs et notamment les journalistes. Il a déjà été réécrit pour France Info, avec un texte commun avec Radio France.

Par ailleurs, la direction de l'info va veiller à ce que la protection des sources des journalistes soit respectée et expressément garantie dans la charte de téléphonie mobile.

Info régionale et internet réseau F3

- **De la pub dans les Matinales avec France Bleu (logo de Waze à l'image)** : la direction de l'info régionale commence par expliquer que ces Matinales sont « une émission avec des moments d'info. Ce n'est pas un JT ». France Bleu a un partenariat avec Waze, un logo apparaît à l'antenne qu'on ne peut pas occulter.

- **Le Mélange des genres entre communication et information sur le web** : pour la direction du numérique, « l'exercice numérique veut qu'on aille chercher des publics via différents contenus qui les attirent sur nos sites. C'est l'utilisateur qui choisit dans ce qui lui est proposé par Google et Facebook, parce qu'il ne vient pas sur notre site de lui-même, il y est envoyé par Facebook ou Google ». On comprend donc que la stratégie n'est pas de proposer des sites clairs, séparant l'information des

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DEC 2020

programmes, ou de la communication, mais d'assumer des sites qui proposent les contenus « en vrac »... quitte à perdre l'internaute qui s'est, de lui-même, égaré sur un de nos sites régionaux.

De plus, précise la direction de l'info régionale, certains éditeurs web ont une formation de journaliste... Dont acte, alors pourquoi ne pas les embaucher comme journalistes, et les payer en tant que tels ?

Réseaux sociaux

- **Tread sur twitter le 13 novembre 2020, France Info** : le jour anniversaire des attentats à Paris le 13 novembre 2015, des tweets faisant un macabre décompte, minute par minute, des événements et des morts, sans aucune contextualisation, ont été publiés sur le compte de France Info.

La direction explique qu'il s'agit d'une initiative d'un community manager, qui a été rappelé à l'ordre dès que ces tweets ont été connus de sa hiérarchie. Les tweets ont été retirés et FTV a présenté des excuses.

Mais la direction n'a pas vraiment répondu à la question qui découle de cette explication : comment un community manager peut-il prendre une telle initiative sans validation ?

- **Des journalistes pigistes sont-ils payés à la facture par FTV ?** La CFDT a été alertée par certains d'entre eux, qui parlent de cette pratique. La question est importante puisque ces journalistes doivent présenter des fiches de paye (et pas des factures) pour obtenir leur carte de presse !

La direction affirme qu'à sa connaissance, FTV délivre des fiches de paye et, donc rémunère ses journalistes en salaires. Mais des photographes non journalistes sont payés à la facture, tout comme les agences de presse.

Outre-Mer

La CFDT a relayé de nombreuses questions en provenance de Polynésie :

- **Les stagiaires-alternants en Polynésie française travaillent comme des titulaires et les remplacent !** La direction de l'info OM confirme que ce n'est pas normal, et elle va rappeler à l'encadrement local qu'un stagiaire ne remplace pas un titulaire !
- **Les correspondants locaux sont-ils des élus, voire proches d'élus ? Comment vérifier, et pourquoi l'accepter ?** la direction va recenser qui est proche de qui, mais insiste sur l'importance de ces correspondants en Polynésie, territoire plus grand que l'Europe !
- **Des journalistes remercient leurs « sponsors vêtements » sur les réseaux sociaux : est-ce normal ?** La direction s'étonne de cette pratique qu'elle croyait disparue depuis longtemps, et décide d'inclure l'interdiction des « remerciements » dans la charte des réseaux sociaux qui doit être toilettée.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**